CCL Paris
10 rue Rosenwald
75015 Paris
cclparis@ccl-laos.org

CCL Vientiane
BP 4791
Vientiane
cclvientane@ccl-laos.org

Site internet : www.ccl-laos.org

La lettre du CCL – Février 2015

Chers adhérents, voici enfin la lettre initialement prévue pour…octobre ! qui sera finalement celle de Février 2015. Ce retard a pour première cause la surcharge de travail de cet automne due au lancement du cycle de conférences et à la construction du budget 2015. Mais le sujet choisi, ***« la position des femmes dans la société lao et son évolution »*** *s'est aussi montré particulièrement résistant, peu de témoignages forts disponibles, peu de recherches publiées sur ce sujet,… Notre ambition ici est donc surtout de présenter des éléments d'information susceptibles d'alimenter votre réflexion.*

Dans les premiers temps du Laos, des voyageurs chinois parlent du « Royaume de la Reine » et de la domination féminine.

Il est probable que la société pré-laotienne ait été matriarcale. Il en subsiste d'ailleurs encore des traces, la préférence pour l'uxorilocalité par exemple, ainsi que la croyance en des relations privilégiées des femmes avec le monde surnaturel, ou l'importance des femmes médiums (Nang Thiam).

La situation change avec l'arrivée puis le renforcement du Bouddhisme et dès le 14ème siècle, la domination des hommes est solidement établie, la situation et le rôle des femmes étant dès lors cristallisés dans la loi et les traditions.

La tradition impose aux femmes lao une position secondaire mais cruciale :

« Au Laos par tradition, le rôle de la femme se borne à travailler pour l'unité sociale que forme sa famille et à procréer des enfants » (Georges Maupetit, Bulletin et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, 1913).

Son lien avec la famille est plus fort et plus contraignant que celui des hommes, ainsi les filles de la famille doivent-elles s'acquitter toute leur vie du remboursement des soins qui leur ont été prodigués enfants (allaitement par exemple) en prenant en charge les parents âgés, là ou un garçon s'en dégagera en étant moine pendant quelque temps.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
THE GOVERNMENT OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign and European Affairs
Directorate for Development Cooperation and Humanitarian Affairs
FONDATION ENSEMBLE
樂施會 OXFAM Hong Kong
ACTION DE CARÊME
îledeFrance
ESTHER
compter sur demain

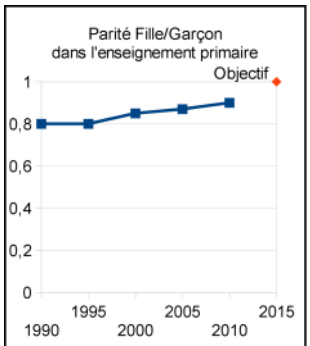

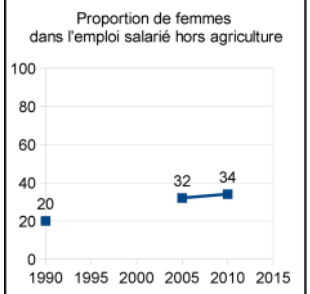

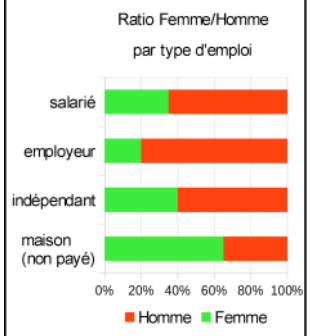

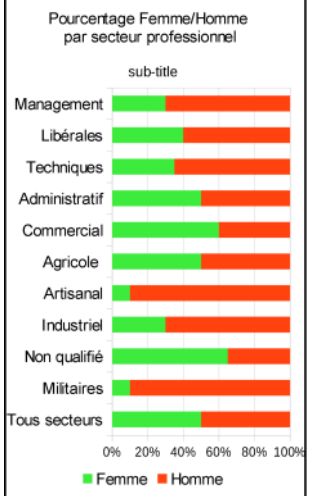

Source : labour force survey 2010

La répartition du travail entre hommes et femmes exprime aussi cette différence :

Les femmes jouent un rôle crucial dans la production alimentaire. Elles assurent une part des travaux agricoles, (repiquages, désherbages…), et ont la responsabilité de l'alimentation de la famille (cueillette, corvée d'eau, cuisine, vente de produits récoltés, notamment en période de soudure, pour acheter du riz) et des tâches ménagères.

Exemple : l'emploi du temps type d'une mère de famille dans un village du Laos :

Elle se lève vers 3h30, va chercher l'eau, mout le riz, prépare le premier des trois repas de la journée. Après le petit déjeuner, elle va aux champs, collecte le bois pour la cuisine, ramasse les légumes, prépare les autres repas, tout en s'occupant des enfants que les hommes ne prennent traditionnellement pas en charge. Lors d'un accouchement, elle ne s'interrompra que 3-4 jours avant de reprendre ses tâches routinières.

Ces emplois du temps rendent difficile la participation des femmes à la vie sociale du village et du district. Elles ne participent pas aux actions socialisantes, aux réunions, aux formations et ne développent donc pas de compétences en dehors de leur sphère propre, là où les hommes peuvent bénéficier d'opportunités d'évolution et d'apprentissages nouveaux. Elles ont moins accès à l'éducation, et souffrent d'un taux d'analphabétisme supérieur à celui des hommes. Des problèmes de langue ou de culture (tabou) interviennent aussi dans cet isolement qui est de plus considéré comme naturel par les hommes.

Ces blocages sont des obstacles à l'évolution des mentalités et rendent plus difficiles aux femmes l'accoutumance à l'environnement socio-économique et à son évolution.

L'état laotien se veut actif dans la lutte pour l'égalité des femmes.

L'état laotien a signé la convention des Nations unies « sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes » et manifeste sa volonté de renforcer l'égalité hommes- femmes.

- L'Assemblée Nationale élabore une loi de « violence faite aux femmes », pour lutter contre la violence dans la famille (45% des femmes sont concernées).
- Le gouvernement constitue un « Comité de renforcement du rôle des femmes », sous l'autorité du vice premier ministre. Le rôle de ce Comité est de pousser l'Etat à renforcer la position les femmes dans la société lao, suivre la mise en œuvre des lois sur les droits des femmes, multiplier les opportunités de développement qui sont proposées aux femmes, améliorer leur accès aux informations, à la connaissance, à l'emploi, à l'éducation et renforcer leur confiance en elles.

Inscrit dans les objectifs de développement du millénium, la réduction des inégalités entre femmes et hommes est conçue comme un levier essentiel pour la réduction de la pauvreté et la sortie de la liste des pays les plus pauvres.

Accroitre la place des femmes dans les positions de décision reste un objectif ambitieux compte tenu des racines profondes de l'inégalité affichée entre femmes et hommes dans la culture laotienne.

La situation évolue donc :

Dans les villes, l'évolution de la position des femmes est évidente, elles sont de plus en plus actives et occupent plus souvent des positions socialisantes. Elles sont commerçantes, enseignantes, fonctionnaires, médecins, entrepreneures, et très actives aux niveaux provinciaux où elles sont présentes dans les organes de gouvernance et les institutions publiques.

A la campagne, la situation évolue moins rapidement, mais est réelle sous l'impulsion notamment de l'Union des Femmes Lao, active sur tout le territoire national. On peut voir ainsi des femmes chefs de village.

Les progrès sont réels :

- Le taux d'inscription des filles par rapport aux garçons dans le primaire progresse régulièrement
- Le taux de femmes salariées dans les secteurs de l'industrie et des services atteint 34%. Même si les femmes et les hommes sont en nombre égal, un fort écart existe au niveau des salaires
- Le Laos avec 25% de femmes à l'Assemblée Nationale a l'un des taux les plus élevés de la région. Une femme est ministre .

Un exemple de réussite : Madame X, originaire d'une famille de fonctionnaires, titulaire d'un master en développement rural, mariée, un enfant, est employée d'une Association locale GDA (Gender Development Association) :

- Madame X considère que sa vie est un succès ; Après de bonnes études, elle a vite obtenu un travail, sa famille n'a pas été un frein, mais l'a au contraire aidé, l'environnement professionnel et administratif a plutôt bien collaboré à cette situation et elle admet que l'évolution de la situation des femmes est significative depuis une génération.
- Mais elle identifie des blocages persistants et pense que l'amélioration de la position des femmes prendra encore beaucoup de temps :
    - ✓ Dans la société lao, les hommes ont toujours plus d'avantages même si les femmes peuvent travailler comme eux. Les hommes ne reconnaissent pas aux femmes des compétences égales aux leurs.
    - ✓ Egales au niveau des compétences, des connaissances et du travail, les femmes ne sont pas reconnues dans la société où les hommes sont toujours considérés comme dominants. Ainsi "*quand les gens envoient des cartes d'invitation pour les mariages, les fêtes, etc. c'est toujours au nom du mari.*"
    - ✓ Concilier vie familiale et vie professionnelle reste compliqué : "*Mon mari m'a aidé pour certaines choses mais pour l'éducation de mon fils c'est moi qui m'en occupe…"*
    - ✓ La religion et les traditions incitent peu à la promotion de la femme ; Ainsi peut-on observer *"que certains proverbes (dictons) lao sont pour sensibiliser les femmes à rester à la maison et suivre les autres ".*
    - ✓ Le développement économique actuel au Laos est positif mais il y a eu très peu de projets ciblés spécifiques sur les femmes.
- Madame X souhaite pour ses enfants, filles ou garçons "*qu'ils soient une bonne personne, qu'ils seront autonomes et pourront prendre la décision soi même".*

L'action du CCL pour la promotion des femmes : l'exemple du projet Nhot Ou

Le CCL assiste les populations des provinces du Nord Laos, particulièrement touchées par la problématique de l'inégalité des femmes. Son action couvre 40 villages et plus de 10 000 habitants dont la moitié sont des femmes. Dans ces zones, 30% de la population souffre d'insécurité alimentaire.

Les axes principaux d'action portent sur la nutrition, la santé, l'hygiène, la diversification agricole et la gestion durable des ressources naturelles. Les campagnes sur la nutrition et la santé s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Nos bonnes pratiques pour intégrer les femmes :

La problématique du genre est prise en compte dès la formulation du projet et la participation des femmes aux activités est sollicitée. Plus de 30% des femmes participent aux activités. Avant de commencer un programme, une analyse du genre est conduite sur les rôles et responsabilités respectives des hommes et des femmes afin de sensibiliser les familles sur l'importance de la participation des femmes aux activités :

- Activités qui réduisent la charge et le temps de travail des femmes (adduction d'eau, jardins potagers, banques de riz). Les femmes sont plus actives qu'avant. **Exemple :** Les hommes amènent les femmes à Ou Tai pour qu'elles puissent vendre leurs marchandises. Auparavant elles devaient s'y rendre à pied en portant de lourdes charges. De même dans certaines familles, on constate un partage plus équitable des charges de travail.
- Aménagement de lieux de rencontre dédiés aux femmes afin qu'elles puissent s'exprimer avec confiance.
- Formation au genre pour l'équipe projet et les équipes du district (femmes et hommes). Dans les villages où les femmes font partie des organes décisionnels (ex. : chef de village, chef adjoint), elles participent plus comme à Ban Houayva.
- Formations dans les villages. Dans certains villages, on ne mélange pas les hommes et les femmes pendant les réunions. Les femmes n'osent pas parler en présence des hommes, s'alignent sur l'opinion de leurs maris ou se font représenter par eux, pratiques fréquentes surtout chez les Ho, Yao et les Akkah. A Nhot Ou, il a été possible de rassembler les hommes et les femmes dans seulement 3 villages.

Merci Perrine,

Perrine Fournier qui avait en charge le projet de Nhot Ou 2, et qui a construit les nouveaux projets « Nhot Ou 3 » et « défense des paysans dans leur droit à la terre » nous quitte fin février après 4 ans au CCL. Elle nous a apporté beaucoup par sa compétence, son efficacité et son implication dans la vie du CCL au Laos, à Nhot Ou comme à Vientiane. C'est de tout cœur que nous la remercions de ce qu'elle a fait pour le CCL et que nous lui souhaitons un brillant avenir professionnel et familial.